



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Samedi 24 Juin 2023 à 10h

Espace Chambon - 2 rue Faubourg Chambon 03300 Cusset

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Grenoble le 3 février 2017 dont le siège social est au 35 rue Docteur Hermite 38000 GRENOBLE.

Le 24 juin à 9h30 heures, les membres de l'association dénommée Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball et les représentants des GSA se sont réunis en présentiel 2 rue Faubourg Chambon sur convocation du 24 mai 2023 par email du Président de l'association conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.

La liste des présences et des pouvoirs a été établie au fil des arrivées à l'entrée de la salle.

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Pierre Vouillot en qualité de Président de l'association ouvre l'assemblée à 10h10 par une rapide allocution sur l'organisation de cette Assemblée Générale.

Il excuse Mr Eric Tanguy, Président de la FFVolley. Sont aussi excusés, Mr Levarlet, Président du CROS, Mr Nanchi, Conseiller Régional délégué aux sports, Mr Feutrier, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Auvergne-Rhône-Alpes, Mme Doha, cheffe du Pôle Sport de la DRAJES, Mr Laloy, Maire de Cusset qui est représenté par Mme Saint-André.

Une minute de silence est observée en mémoire de tous les dirigeants qui nous ont quittés cette année.

M. Pierre Vouillot remercie Mme Saint-André, la représentante de la mairie de Cusset d'accueillir notre AG sur sa commune dans une salle de grande qualité et lui donne la parole.

Mme Saint-André nous fait part de son plaisir à nous recevoir. Cusset est une ville où le sport tient une très grande place et où des contrats d'objectifs sont mis en place avec les clubs comme c'est le cas avec le club de volley local depuis 3 ans. Elle s'excuse de ne pas pouvoir rester très longtemps mais nous souhaite une bonne assemblée.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 92 GSA sur 136 possibles, soit 68 %, représentant 587 voix sur 759 possibles, soit 77 % et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint et rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Maison Régionale des Sports,
68 Avenue Tony Garnier - CS 21001
69304 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 73 23 70
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet : <http://liguearavolley.fr>



1. Allocution du Président,
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 Décembre 2022,
3. Présentation et approbation du rapport moral,
4. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FFV des 10 et 11 Juin 2023 à Dunkerque,
5. Présentation et approbation des rapports d'activité des commissions,
6. Présentation du rapport d'activité de l'E.T.R.,
7. Présentation de la saison sportive 2023/2024,
8. Palmarès et distinctions régionales,
9. Point financier,
10. Présentation et approbation des tarifs et budget prévisionnel,
11. Présentation et vote des vœux des groupements sportifs,
12. Vote des projets et vœux des commissions,
13. Choix d'implantation des AGs de fin de saison,
14. Questions diverses, à soumettre au Président de la Ligue par écrit au plus tard une semaine avant l'assemblée (messagerie : contact@liguearavolley.fr)

2. Ratification du PV de l'assemblée générale du 03 décembre 2022

Mise au vote du PV de l'Assemblée Générale du 03 décembre 2022.

→ L'assemblée générale adopte le PV à l'unanimité.

3. Présentation et approbation du rapport moral du Président

Le président de la LARAVB revient sur quelques points importants de son rapport :

- L'importance de l'aide apportée par la FFVolley dans le recrutement d'agents de développement
- Bilan du projet Performance Formation développement de la Ligue 2 ans après son lancement
- La réussite de l'organisation des volleyades M12M13 à Grenoble fin mai grâce à l'investissements des clubs, de leurs bénévoles et des salariés de la Ligue mais de très peu d'élus du Co Dir
- Un appel à candidature sachant que dans un peu plus d'un an, le Co Dir devra être renouvelé.

Le Président en profite pour annoncer qu'il ne représentera pas.

Alexis Paviet-Salomon (EFVB) : Le recrutement et le suivi d'agents de développement repose sur les élus et c'est une lourde charge sans trop de formation.

Le Président de VB Romans regrette le manque de formation des élus bénévoles, en particulier dans le management.

Jean-Michel Ficheux, trésorier LARAVB, rappelle qu'il y a eu très peu d'inscrits aux formations gratuites de dirigeants cette année. Il faudra relancer la communication sur leur mise en place.

Demande d'approbation du Rapport Moral

→ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FFVolley des 10 et 11 juin à Dunkerque par les Délégués Régionaux

La Ligue était représentée par trois délégués, Jean-Michel Ficheux, Daniel Maisonnial et Jean-Claude Savoy.

Points importants à retenir :

- L'objectif des 200 000 licenciés pour 2024 a été dépassé début juin 2023. 250 000 est le nouvel objectif !
- Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.
- Le résultat financier de 2022 est positif de 1.23 M et les fonds propres s'élèvent maintenant à 2.8 M.
- La vente du siège actuel et l'achat d'un nouveau, à Créteil, plus grand et plus adapté, ont été actés.
- La nouvelle loi sur la gouvernance du sport, applicable immédiatement pour les fédérations va entraîner des modifications pour les élections fédérales de l'automne prochain et la composition du Conseil d'Administration.

5. Présentation et approbation des rapports des différentes commissions

Poursuite de l'ordre du jour par le parcours des différents rapports présentés dans le dossier de l'AG.

L'ensemble des rapports ayant été transmis le 16 juin 2023, il n'en est pas refait lecture dans un souci d'optimisation de la durée de l'AG. Pour chacun des rapports, il est demandé à l'assemblée s'il y a des questions et les élus concernés ont répondu aux diverses questions ou remarques formulées par l'assistance.

Commission régionale d'arbitrage

Plusieurs questions autour du transfert de la charge de la formation de marqueurs et des arbitres jeunes et départementaux de la CRA aux CDA depuis 2 ans.

Tous les CD ne s'en sont pas saisi de la même façon et il reste beaucoup d'interrogations sur les examens et les validations.

Certaines réponses sont apportées par des membres de la CRA et son Président, Philippe Galant annonce une réunion avec les présidents de CDA à la rentrée.

Plusieurs clubs soulignent leur difficulté à avoir un suivi des désignations et des absences des arbitres qu'ils ont désignés sur leurs équipes en Régional et Pré-national.

Malheureusement il n'y a pas de possibilité sur le site fédéral, le mieux c'est encore de voir directement avec eux.

Mathieu Balanche (Mably) demande s'il y a eu des sanctions prises après des mails très désobligeants envers la CRA : des courriers ont été envoyés aux auteurs de ces mails et un dossier est en cours.

→ Le rapport est approuvé à l'unanimité

Commission régionale sportive

Le président de la commission sportive présente ses excuses au club de PESD pour l'erreur commise dans le rapport, leur équipe féminine est bien championne Pré-national et non Chamalières comme indiqué par erreur.

Quelques discussions sur les championnats jeunes, leurs calendriers et le mode de qualification pour les poules Elite. La CRS qui a déjà proposé des modifications en cours de saison pour tenir compte de la hausse du nombre des équipes essaiera d'améliorer ces points-là.

La mise en place d'un groupe de travail sur l'ensemble des compétitions régionales pour la prochaine saison est à envisager en raison de l'augmentation des licenciés et du nombre d'équipes dans nos championnats départementaux.

Plusieurs clubs regrettent la suppression de la remise de tee-shirts à tous les participants aux finales jeunes. Cette mesure avait été proposée lors de l'AG précédente, pour des raisons financières et organisationnelles. Cela sera à rediscuter au Co Dir à la rentrée.

→ ***Le rapport est approuvé par à l'unanimité***

Commission Para-volley / Volley-santé

RAS

Commission des Statuts et Règlements

RAS

→ ***Le rapport est approuvé à l'unanimité.***

Commission médicale

Le nombre de triple sur classements est en forte hausse et Richard Goux, président de cette commission revient sur les deux demandes concernant des M13 féminines souhaitant évoluer en M18. Un dossier peut toujours être déposé et obtenir une dérogation exceptionnelle suivant le cas.

→ ***Le rapport est approuvé à l'unanimité.***

Commission technique

La Commission technique ne s'est réunie qu'une fois, son Président a démissionné et depuis elle est peu sommeil. Le Président de la Ligue essaie de la relancer mais les volontaires ne sont pas nombreux. Un appel aux bonnes volontés auprès des CD est lancé.

L'idée de refaire paraître un bulletin technique est évoquée mais là-aussi il faut des volontaires.

Daniel Corger (Roanne RiorgesVB) : Quel est le rôle de la Commission ?

Pierre Vouillot : Elle doit apporter son aide sur les sujets techniques et est un lien entre l'ETR et les élus. Elle gère aussi les triples surclassements.

→ ***Le rapport est approuvé à l'unanimité.***

Commission communication

La Présidente de la Commission, Elsa Durieux se félicite du recrutement d'une apprentie en alternance, Sakina Boujjidi qui sera encore présente la saison prochaine. Ses compétences et son travail sont très appréciés.

→ ***Le rapport est approuvé à l'unanimité.***

6. Présentation du bilan d'activités de l'ETR

A partir de la rentrée, les deux CTS vont échanger leurs missions en raison des responsabilités fédérales prises par François De Tschudy au niveau de la détection féminine. Il suivra essentiellement les pôles et le CRE. Philippe Marta reprend toutes les formations et garde le suivi des sections sportives.

Confirmation que les TI M11M12M13 se dérouleront tous dans le 69 et que les autres alterneront dans les autres départements.

Bernard Thivillier (Rhodia Vaise) : Quelle est la place de la Ligue ARA par rapport aux autres ligues ?

Les CTS : Nous sommes performants au niveau des pôles, un peu moins au niveau des CRE et beaucoup moins pour les plus petites catégories C'est pourquoi l'axe fort de cette saison avait été mis sur les M13 et la formation des cadres de cette catégorie (visios et rassemblement lors des volleyades).

Daniel Corger (Roanne Riorges VB) : Statistiques sur les M9M11. ?

Les CTS : plus 10% mais + 45% sur les M15M178. Le format des compétitions est peut-être à revoir. La réflexion va se poursuivre et les référents restent une ressource pour les clubs.

ANNEMASSE VB : Qu'en est-il du volley dans les collèges et les lycées ?

Les CTS : Globalement en hausse depuis la crise sanitaire.

→ Le rapport est approuvé à l'unanimité.

7. Point Financier

La trésorerie est saine jusqu'à la fin de l'exercice et le compte de résultat 2022/2023 devrait être légèrement positif malgré des baisses de subventions (aide de la Région pour les pôles aide aux ligues de la fédération ...) qui risquent de se poursuivre dans les années à venir.

Les salaires et charges sont en hausse et nous avons recruté deux apprentis. Il va aussi falloir tenir compte de différents arrêts de travail, congé maternité (Laurence Marcou) et démission (Jérôme Mialon).

ATTENTION :

Le règlement de la licence fédérale se fera toujours lors de la prise de licence sur le site de la FFVolley ainsi que ceux de l'adhésion Ligue (montant unique) et de l'adhésion départementale pour les CD qui ont adopté ce système, EN UN SEUL PAIEMENT comme les années précédentes, mais nouveauté, la fédé enverra 2 ou 3 factures différenciées correspondant aux 2 ou 3 instances afin de se mettre en règle avec une demande ministérielle.

Alexis Paviet-Salomon (EFVB) : Les difficultés financières de l'ASUL ont-elles impacté les comptes de la Ligue ?

Jean-Michel Ficheux : La caution de la Ligue sur un prêt n'a pas été activée car le club continue de rembourser ce prêt. L'avance de trésorerie de 12 000€ accordée en octobre 2022 n'a pas été remboursée mais elle devrait l'être dans le cadre du plan de redressement qui va être mis en place. A terme les conséquences pour la Ligue devraient être pratiquement nulles.

8. Tarifs saison 2023/2024

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le trésorier de la Ligue, Jean-Michel Ficheux, propose de passer le montant de la part unique d'adhésion à la Ligue de 28 à 29 € et d'augmenter les engagements aux championnats régionaux et pré-nationaux de 100€ par équipe.

Les indemnités de marqueurs passent à 10€ pour les 2 niveaux.

Pas d'autres augmentations prévues

→ Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

9. Budget prévisionnel 2023/2024

Jean-Michel Ficheux, le trésorier de la Ligue, présente un budget 2023/2024 équilibré, tenant compte des tarifs qui viennent d'être adoptés, des baisses de subventions annoncées et basé sur un nombre de licenciés stable.

→ **Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.**

10. Vœux des Commissions et des GSA

Vœu n° 1 de la CRA :

Un remboursement par virement des indemnités d'arbitrage. la signature sur la FDME entraînera le remboursement automatisé. Les paiements seront effectués la 2^{ème} semaine du mois suivant (novembre pour octobre ...)

Concernant les frais liés aux déplacements, ils seront également payés la 2^{ème} semaine du mois suivant (novembre pour octobre ...).

Pour les frais liés aux péages, l'arbitre devra envoyer ses justificatifs via la fiche de frais auprès du secrétariat de la ligue (un scan est recommandé). Ces frais seront inclus aux indemnités de déplacement.

Par ailleurs, les justificatifs de péage non parvenus dans les temps seront pris en compte dans le règlement le mois suivant.

Un décompte des remboursements régionaux apparaîtra automatiquement dans l'espace arbitre du site FFVolley.

Concernant les clubs, un paiement en deux fois des frais d'arbitrage se fera dans la saison. Une régularisation sera faite en fin de saison selon les absences d'arbitres ou les matchs nécessitant deux arbitres (doublé régional / pré national).

→ **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Vœu n°2 de la CRA :

La CRA souhaite que les que les marqueurs soient intégralement payés par le club recevant (système en place en fédéral actuellement).

→ **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Vœu n°3 de la CRA :

Actuellement les amendes pour absence d'arbitre sont de 500€ par équipe et pas dissuasive dans le fonctionnement. La CRA propose de passer à 800€ pour une équipe en régionale (un seul arbitre désigné) et 1600€ pour une équipe en pré nationale (deux arbitres désignés). L'objectif étant que le montant de ces amendes soit assez dissuasif pour ne pas devoir être appliqué et que les clubs répondent aux exigences en terme de mise à disposition d'arbitres.

→ **La proposition est rejetée**

Vœu n°4 de la CRA :

Passer l'indemnité de marque à 20 € au lieu des 16€ actuels. Ce montant impactera peu les finances des clubs et stimulera les jeunes à devenir marqueur et entamer ainsi un cursus vers l'arbitrage pour certains.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

Vœu n°1 de la CRS :

Organisation des 4 finales sur un même lieu, le même jour **si un club volontaire répond au cahier des charges.**

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

Vœu N°2 de la C.R.S.

Suppression des matches de classement pour toutes équipes classées 3 à 10, sauf les repêchables éventuels (les 9^{èmes} en prénational et les 8^{èmes} en régional).

→ La proposition est approuvée par 444 voix Pour 61 Contre et 82 Abstentions.

Vœu N°3 de la C.R.S

Lieu des matches de classement prévus en début de saison, par exemple Poule A en prénational et poule Ouest en régional pour la saison 2023-2024.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

Vœu N°4 de la C.R.S

Proposer des poules Honneur à 9 équipes sur volontariat dans toutes les catégories de coupes régionales jeunes.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

Vœu N°5 de la C.R.S

Passer toutes les finales Elite de 6 à 9 équipes en raison d'un grand nombre de qualifiés en coupe de France

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

Vœux de Chambéry Vb

Vœu N°1

- avoir la possibilité de faire arbitrer quand cela est impossible autrement un arbitre en formation (suivi bien évidemment correctement par nos arbitres déjà certifiés et bien entendu pour le niveau régional et pas prénational ou national). Du coup permettre à un arbitre en formation de participer au quota pour le club

- avoir la possibilité de certifier nous-même en interne la formation des arbitres par nos arbitres déjà certifiés

- augmenter la période réhabilitatoire pour ne plus pouvoir arbitrer, souplesse sur les remises à niveau, pour les arbitres diplômés qui n'auraient pas arbitré depuis 2 ans. Nous avons des candidats, mais vu les difficultés pour recertifier cela bloque.

Avis défavorable du Comité Directeur donc vœu non proposé au vote.

Vœu N°2

Demande concernant les niveaux des équipes régionales. Revenir à un niveau de régionale 2 et un niveau de régionale 1 nous paraît adapté par rapport aux niveaux constatés dans les poules de régionales. Les écarts entre le haut de tableau et le bas de tableau sont vraiment parlants.

→ La proposition est rejetée

Vœu de St-Georges Les Ancizes

Souhaite qu'une information sur l'avancée des obligations des arbitres soit communiquée aux arbitres et aux clubs des équipes couvertes, en milieu de première phase et en milieu de seconde phase de championnat.

Demande que les amendes qui concernent les indisponibilités des arbitres soient réglées par les arbitres ou retenues sur leurs indemnités de déplacement.

Avis défavorable du Comité Directeur donc vœu non proposé au vote.

Vœu d'Annecy Vb

Limiter les finales aux places importantes pour les accessions/relégations.

Cela pourrait se limiter aux équipes :

- classées premières pour titre régional (places 1 et 2 proposées d'office à l'accession),
- classées 2^{èmes} pour définir ordre d'accession (places 3 et 4),
- classées avant-dernières pour ordre de repêchage (place 17 et 18)

Les autres équipes étant départagées par le nombre de points pour établir le classement annuel.

Cela permettra de passer de 10 à 3 matchs par catégorie, soit passer 40 à 12 matchs au total, (28 matchs en moins, 42 désignations d'arbitres en moins).

Notre région Aura étant très vaste, les différences de déplacements sont énormes entre des équipes qui vont engager entre 0 et 500€ pour se rendre sur le site de la rencontre.

Entre les frais d'arbitrage et les frais km, l'économie pour la ligue et les clubs pourrait avoisiner 10000€ (1700€ arbitrage, 6-7000€ de déplacement équipes, probablement 2000€ déplacement arbitres).

Une autre option à étudier pourrait être de ne pas pénaliser le forfait d'une équipe lors de ces finales si elle se manifeste auprès de la ligue plus de 7 jours avant le match. Ainsi seules les équipes réellement intéressées par ce match de classement seraient concernées par les finales.

Avis défavorable du Comité Directeur car il se confond avec le vœu de la C.R.S.

11. Questions diverses

Pas de questions transmises à l'avance.

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue à 16h30.

Daniel Maisonnial
Secrétaire Général

Pierre Vouillot,
Président